



Assemblée générale

Distr. générale
19 décembre 2019
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément au Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes

**Note verbale datée du 17 décembre 2019, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès
de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur, en application de l'article XI du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (résolution 2222 (XXI) de l'Assemblée générale, annexe), de communiquer des renseignements concernant le déplacement de l'objet spatial EchoStar XXIII (voir annexe).



Annexe

Renseignements sur un objet spatial*

EchoStar XXIII

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	2017-014A
Nom de l'objet spatial	EchoStar XXIII
Date et territoire ou lieu de lancement	16 mars 2017 à 6 h 00 UTC ; Cape Canaveral Air Force Station/Eastern Test Range, Floride (États-Unis d'Amérique)
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	1 436 minutes
Inclinaison	0,00 degré
Apogée	35 796 km
Périgée	35 776 km
Fonction générale de l'objet spatial	Satellite de télécommunications
Position géostationnaire	67,9 degrés Ouest
Modification de la position orbitale	
Position orbitale antérieure	44,92 degrés Ouest
Nouvelle position orbitale	67,9 degrés Ouest
Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Hughes Network Systems Ltd.
Lanceur	Falcon 9

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.